

MASTER 2 INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL Coordination des interventions sociales et de santé

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

Le parcours **Coordination des interventions sociales et de santé** vise à former des cadres supérieurs responsables de réseaux sanitaires, sociaux et médicosociaux, d'instances de coordination et/ou de la coordination des politiques et dispositifs territoriaux dans les domaines du social et de la santé publique pour leur permettre de prendre en compte l'ensemble des paramètres relatifs au contexte et au management d'une équipe de travail.

➤ Métiers visés

Cadres technico-administratifs, chargés de développement social et de projets, coordonnateurs (dispositifs en faveur des jeunes, des handicapés, des personnes âgées, éducation pour la santé...), cadres et attachés de direction (Ehpad notamment).

➤ Compétences à l'issue de la formation

- Comprendre et connaître l'environnement général du tertiaire social (publics et interventions)
- Être capable d'initier et participer à un projet en réponse à un besoin de ce secteur
- Être capable de coordonner une politique ou des actions dans le cadre d'un territoire ou d'une organisation
- Être capable de se positionner dans une fonction d'encadrement supérieur ou de direction
- Être capable de piloter un réseau ou une instance de coordination.

➤ Programme

Droit

Responsabilité juridique / Démarche qualité / Droit et participation des usagers / Problèmes éthiques et déontologiques

Gestion

Influence sociale et organisationnelle / Conduite du changement / Fonction d'encadrement

Politiques sociales et de santé

Évaluation des projets sociaux / Observation de la santé et du social

Pilotage et direction de réseaux ou d'instances de coordination

Management stratégique et politique / Gestion administrative, juridique et comptable / Méthodes et outils d'analyse et d'évaluation des réseaux

Pratiques coopératives et coordination

Coordination dans le domaine sanitaire, social et médico-social

Pratique de recherche en sciences humaines et sociales

Mémoire de recherche + mise en situation professionnelle

➤ Méthodes pédagogiques

L'alternance permet de mettre en pratique en entreprise les connaissances théoriques et les outils acquis au cours de la formation. Les enseignements ont lieu sous de multiples formes (cours magistraux et conférences ; travaux dirigés et pratiques ; études de cas et travaux personnels).

Organisation

Durée : 1 an, de septembre à septembre.

1 journée à l'université par semaine + 8 regroupements de 3 jours (302 h), les autres jours en entreprise.

Lieu : Faculté Lettres, Langues, Sciences Humaines & Sociales - 4 rue Jean Zay - Lorient.

Accessibilité : L'UBS accueille les publics en situation de handicap. www.univ-ubs.fr/handicap

Pré-requis - Admission

Bac + 4 domaine sciences humaines et sociales. Possibilité de bénéficier de la procédure de Validation des Acquis Professionnels pour le public formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...). Recrutement sur dossier de candidature uniquement.

Evaluation de la formation

La formation permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et compétences : des contrôles terminaux (examens partiels), des contrôles pratiques, un contrôle continu et un mémoire professionnel avec soutenance devant un jury.

€ Tarif*

Défini par le référentiel des niveaux de prise en charge (NPEC) de France Compétences

* Pris en charge par l'entreprise d'accueil et/ou son OPCO

Contact

Pôle Formation Professionnelle et Alternance

llshs.fpa@listes.univ-ubs.fr

Responsable de la formation

Florence DOUGUET,
enseignante à l'Université Bretagne Sud

florence.douguet@univ-ubs.fr

Les enseignements sont assurés par des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Bretagne Sud et par des professionnels du secteur.



RNCP 39040